

Les avantages du télésecrétariat

Patricia Richard-Colombani est la présidente du Réseau des Télésecrétaires de Corse

Il y a quelques mois, « Populaire », une comédie pétillante jouée par Romain Duris et Deborah François, racontait comment, dans les années 1950, une jeune fille qui veut s'émanciper en devenant secrétaire finit star grâce à ses dons de dactylo. Soixante ans plus tard, ce métier, comme d'autres, a fortement évolué.

Avec le développement du télétravail et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, cette activité connaît aujourd'hui un nouvel essor.

Patricia Richard-Colombani a créé son entreprise Pro'Secrétariat en 2008. Deux ans plus tard, à son initiative, elle fonde le Réseau des Télésecrétaires de Corse dont les objectifs sont de « promouvoir cette activité sur l'île, de faciliter l'échange entre les télésecrétaires au niveau local et régional, voire à long terme à l'international, de servir d'interface entre les chefs d'entreprises et les télésecrétaires ».

Une démarche innovante

Le réseau réunit aujourd'hui une quinzaine de télésecrétaires répartie dans toute l'île. Ces actions se font en direction des commanditaires en communiquant auprès des institutions, des entreprises, des professions libérales, des artisans et des associations afin de leur faire découvrir cette activité. Mais également en direction des télésecrétaires pour non seulement faciliter leur collaboration professionnelle, mais aussi pour les mettre en relation avec les profes-



Laure Grousset, trésorière du réseau et Patricia Richard-Colombani, la présidente.

sionnels qui contactent le réseau. « La crise économique et le taux de chômage croissant frappent notre pays. Cette situation touche en premier lieu le secteur tertiaire et notamment les secrétaires et les assistantes de direction. Pour ces dernières l'heure est venue de construire un nouveau modèle économique, un véritable changement de statut. Le télésecrétariat, est à ce titre, une démarche innovante et performante qui permet, à l'ère d'Internet, d'exercer, à distance et à son compte, des prestations administratives et commerciales pour le compte de diverses structures », souligne Patricia Richard-Colombani, qui poursuit : « Pour de nombreux professionnels, cet aspect de la vie de l'entreprise relève souvent du casse-tête, d'autant plus que l'activité ne permet pas toujours de recruter une secrétaire à plein-temps ou même à temps partiel. »

Les services que proposent les télésecrétaires sont variés, tant par leur spécialité en terme de prestation (secrétariat basique, secrétariat commercial, accueil, conseil, écrivains publics pour les particuliers...), qu'en terme de secteur d'activité ciblé dont beaucoup tirent leur force pour avoir travaillé dans des entreprises de ces secteurs que sont le bâtiment, l'immobilier ou encore le secteur médical et paramédical.

De nombreux services

« Il est difficile de lister de manière exhaustive tous les services qu'elles peuvent proposer. De par leur flexibilité, les secrétaires s'adaptent aux besoins de leurs clients et élargissent toujours un peu plus leur gamme de services », précise la présidente du réseau.

Nombreux sont les avantages pour le chef d'entreprise à opter pour le télésecrétariat : gain de temps et variété de choix pour le recruteur, avantages financiers, aucune fourniture de matériel ou pour l'exécution de la mission n'est à prévoir par l'entreprise utilisatrice, le travail s'effectuant dans 88 % des cas à distance. Chefs d'entreprise également, les télésecrétaires comprennent les préoccupations de leurs clients et ont à cœur de les satisfaire au mieux dans la confidentialité la plus absolue. Enfin, il n'y a aucune condition légale à respecter pour les faire travailler notamment pas de durée minimale entre deux missions.

« Notre réseau de télésecrétaires performant, est un modèle de solidarité entre les membres », conclut Patricia Richard-Colombani.

A.C